

Bulletin municipal n°16

Echandelys



Photo A. Plantalech

La symphonie des lumières

Janvier 2026

Le billet du maire

A l'issue d'un mandat qui se termine, je ne dresserai pas le bilan exhaustif de l'action écoulée, mais évoquerai plutôt quelques flashes qui ont donné du sens à l'action d'un élu.

A commencer par les cris joyeux de enfants dans la cour de récréation, signe de vie et d'espoir mais aussi l'ambiance chaleureuse d'une veillée de Noël autour d'une chorale qui enchante.

Les grands travaux bien sûr et le ballet des pelleteuses tout affairées à donner un nouveau visage à notre bourg.

Mais aussi de nouveaux regards, et un nouveau dynamisme apportés par ces « nouvelles populations » ayant choisi de s'installer sur notre commune

Et surtout au quotidien les échanges et les rencontres avec chacune et chacun d'entre vous qui vivaient ici, apportant chaque jour votre pierre à l'œuvre collective !

Alors à l'orée d'une année qui commence, je vous souhaite tout simplement le bonheur et la santé pour 2026 et bien plus encore !

Christian HEUX

Elections municipales de mars 2026

Changement du mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026 auront lieu les élections municipales. Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code général des Collectivités Territoriales).

Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Echandelys, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le scrutin de liste paritaire (déjà applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le panache ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste de candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre bulletin sera nul et ne sera donc pas comptabilisé.

- **Chaque liste de candidats respectera la parité**, avec une **alternance** de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste
- **Le nombre de candidats sur la liste sera variable** : soit le nombre fixé par la loi (11 pour notre commune), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siégeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).
- **Rappel** : date butoir d'inscription sur les listes électorales avant le 6 février 2026

Au fil des conseils municipaux

Conseil du 30 juillet 2025



Présents : Cees Breuer, Nathalie Claude, Marion Faron, Pierre Faure, Christian Heux, Jean-Philippe Meunier, Patrick Recoque, Yvette Renaudias

Procuration : Marion Faron pour Mélanie Deijn

Absent : Romuald Morin-Lebourg

Secrétaire de séance : Nathalie Claude

Délibérations :

Le Conseil municipal :

- Décide que soit attribuée une prime exceptionnelle de 300 € à Mme Yvette Renaudias, 1ère adjointe, pour son travail relatif au récolement des archives municipales. Cette indemnité est prise sur la DPEL 2025 (Dotation particulière pour les élus locaux)
Vote POUR à l'unanimité
- Statue sur les modalités concernant le bail emphytéotique accordé à la Société de Chasse d'Echandelys, relativement à la mise à disposition d'un terrain situé à la Parade (parcelle ZK136), pour l'implantation d'un local des chasseurs. Le montant annuel de la redevance est fixé à 200 €
Vote POUR à l'unanimité
- Se prononce sur la durée du bail emphytéotique
 - Durée de 75 ans 4 voix POUR , 5 voix CONTRE
 - Durée de 50 ans 5 voix POUR, 4 voix CONTRE
- Valide le choix du bureau d'études en charge de l'analyse des offres ayant répondu à l'appel d'offres relatif à la requalification de la place de la fontaine. Après négociation, l'entreprise Eurovia-Dumeil d'Ambert a été retenue
Vote POUR à l'unanimité
- Accepte le principe de l'établissement d'une charte de gouvernance PLUIH (plan local d'urbanisme intercommunal de l'habitat) au sein de la communauté de communes ALF.
Vote POUR à l'unanimité

Conseil du 12 novembre 2025

Présents : Nathalie Claude, Mélanie Deijn, Marion Faron, Pierre Faure, Christian Heux, Jean-Philippe Meunier, Patrick Recoque, Yvette Renaudias

Absent : Cees Breuer

Secrétaire de séance : Nathalie Claude

Délibérations :

Le Conseil municipal :

- Modifie le tableau des emplois de la commune à compter du 1^{er} décembre comme suit :
 - Suppression d'un poste d'adjoint administratif de 28H (départ à la retraite)
 - Suppression du poste de secrétaire comptable de 10H (poste crée suite départ à la retraite d'un agent)
 - Suppression d'un poste d'adjoint administratif de 18H seconde classe (cause changement de grade)
Vote POUR à l'unanimité
 - Création d'un poste d'adjoint administratif de 20 h (avancement de grade et changement de quotité de travail)
Vote POUR à l'unanimité

- Accepte le principe de la vente d'un délaissé de voirie au Mas au profit de Alexis Dutour, au tarif de 1€ le m². Les riverains seront informés par courrier recommandé. Le bornage réalisé et les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.
Vote POUR à l'unanimité
- S'oppose à la cession des parcelles ZO 19 de 26 796 m² et ZO 13 de 5 115 m², intéressant Mme Nathalie Parrot. Ces 2 parcelles appartenant à la section de Coupât ont en effet vocation à intégrer la forêt du SMGF.
Vote CONTRE 8 (P. Recoque ne participe pas au vote)
- Annule une délibération du 19 juillet 2023 concernant les tarifs de la cantine scolaire et qui présente une erreur de transcription et la renouvelle avec la correction nécessaire
Vote POUR à l'unanimité

Arrivée de Romuald Morin-Lebourg

- Valide le document « Plan communal de sauvegarde de la commune d'Echandelys »
Vote POUR à l'unanimité
- Approuve la charte 2026-2041 du Parc Naturel Régional Livradois Forez
Vote POUR à l'unanimité
- Attribue une subvention exceptionnelle de 300 € à la Société de chasse pour l'organisation d'une manifestation automobile prévue les 11 et 12 juillet 2026. Cette subvention sera inscrite au budget 2026
Vote POUR à l'unanimité

Questions diverses

Présence de nids de frelons sur la commune : la commune doit réfléchir à une action permettant de lutter contre cette espèce envahissante



Conseil du 17 décembre 2025

Présents : Cees Breuer, Nathalie Claude, Mélanie Deijn, Marion Faron, Pierre Faure, Christian Heux, Jean-Philippe Meunier, Patrick Recoque, Yvette Renaudias

Absent : Romuald Morin-Lebourg

Secrétaire de séance : Nathalie Claude

Délibérations :

Le Conseil municipal

- Accepte que la commune souscrive à la complémentaire santé des agents communaux (mutuelle proposée par Relyens SPS) à hauteur de 15 euros mensuels/agent
Vote POUR à l'unanimité
- Met en place un système d'astreinte pour les activités de déneigement de la commune sous réserve de validation du comité social territorial
Vote POUR à l'unanimité
- Décide de recruter un vacataire pour le service technique pour des activités ponctuelles de déneigement notamment, avec une rémunération horaire de 20 € net par heure
Vote POUR à l'unanimité
- Vote un avenant aux travaux de requalification de la Place de la fontaine de 14 440 € de frais de maçonnerie et 3 504 € de frais d'étude
Vote POUR à l'unanimité
- Ouvre un crédit d'investissement de 60 000 € avant le vote du budget primitif 2026 pour permettre le règlement des premières factures de travaux
Vote POUR à l'unanimité
- Souscrit un emprunt relais de 180 000 € auprès du Crédit Agricole au taux de 2,47% et d'une durée d'un an.
Vote POUR à l'unanimité
- Accepte la mise à disposition des salles communales pour les candidats aux élections municipales. Gratuité pour les réunions publiques et pour 3 réunions de travail de l'équipe.
Vote POUR à l'unanimité

Vote POUR à l'unanimité

Echandelys en images

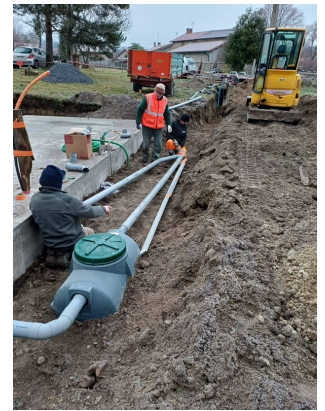
Les travaux



Place de la Fontaine
Fin des travaux avril 2026



Parvis de la mairie
Fin des travaux mars 2026



Local de la chasse
Fin des travaux été 2026

Manifestations

Organisées par la municipalité, le Comité des Fêtes, La Tangente, l'ADMR, Les Champs de Lys, le Relais de la Fontaine, les Amis de Sebs





A venir....

Un nouveau commerce à Echandelys



Boutique-épicerie Chez Sebs

C'est avec plaisir que nous saluons l'ouverture d'un nouveau commerce à Echandelys : la boutique-épicerie « Chez Sebs », au 7 route de Saint Eloy.

Ce nouveau lieu convivial et pratique pour répondre aux besoins du quotidien sera ouvert du vendredi au lundi matin

Vous y trouverez :

- Une épicerie de dépannage bien garnie, pour ne plus manquer de rien ou presque.
- Des plats à emporter prêts à déguster, pour gagner du temps.
- Une sélection de boissons et de vins, pour accompagner vos repas ou vos apéritifs.
- Des produits locaux, comme du miel du village, du fromage local, pour soutenir les producteurs voisins.
- Un dépôt de pain le lundi

Rendez-vous le vendredi 20 février 2026 pour l'inauguration

Le Relais de la Fontaine

HORAIRES D'OUVERTURE À COMPTER DU 05 JANVIER 2026

LUNDI - MARDI - MERCREDI : DE 8h À 14h00

ET SAMEDI : DE 8h30 À 14h00

JEUDI ET VENDREDI : DE 8h00 À 14h00 ET DE
17h30 À 19h30

**RESTAURATION TOUS LES MIDIS DU LUNDI AU VENDREDI
SUR PLACE OU À EMPORTER**

RÉSERVATION AU 04.73.82.34.54 OU 06.66.88.74.38

DIMANCHE

FERMETURE HEBDOMADAIRE

DES MANIFESTATIONS PONCTUELLES SONT À PRÉVOIR ET POURRONT MODIFIER CES HORAIRES

**POUR TOUTE AUTRE DEMANDE / REPAS DE GROUPE... ME CONTACTER
DIRECTEMENT AU 04.73.82.34.54 OU 06.66.88.74.38**



Agenda

Après midi jeux ETJ 14h30, 1/02 14H30, 1/03 14H30, 5/04 14H30, 3/05 14H30, 7/06 14H30, local des associations

Soirée jeux ETJ 16/01 17h30, 20/02 17H30, 20/03 17H30, 17/04 17H30, 15/05 17H30, 19/06 17h30 local des associations

Couture créative la Tangente 24/01 9H30 local des associations

Réunion d'information la Société de chasse 24/01 20h salle des fêtes Organisation d'une manifestation automobile du 11 et 12 juillet 2026

Concours de belote Les champs de Lys 7/03

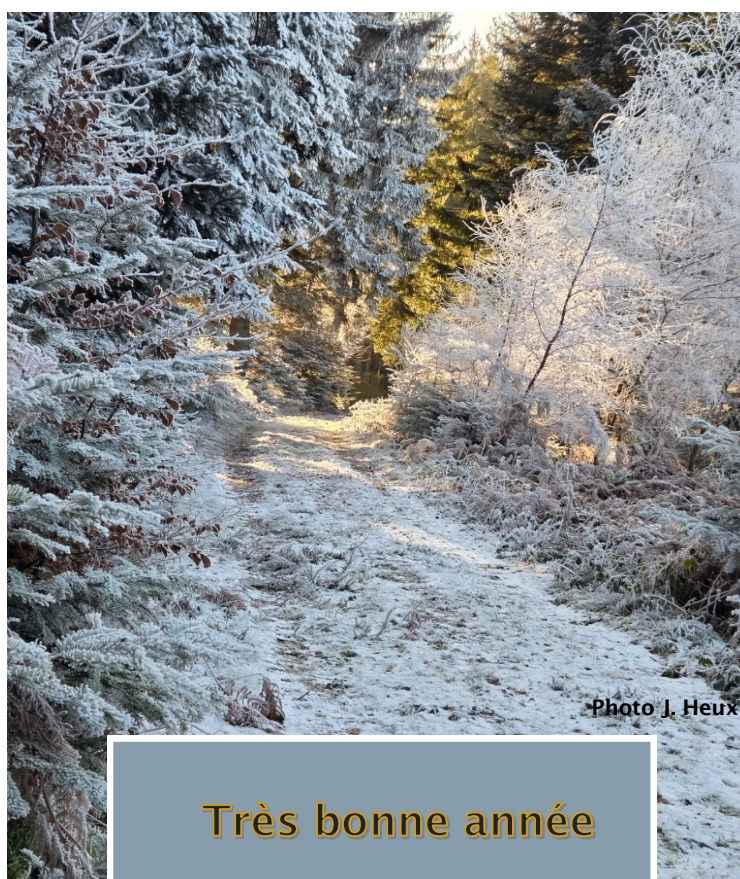
Marché aux plantes Les Champs de Lys 16/05

Etat civil

Décès : *Le 6 juillet 2025 à Ambert, de Solange Darpoux-Vacheron, à l'âge de 85 ans*

Le 18 juillet 2025 à Echandelys, de Michèle Verne, à l'âge de 77 ans

Le 19 septembre 2025 à Echandelys, de Cornélis Mechelse, à l'âge de 82 ans



**Très bonne année
2026**

Mairie

Le bourg

63980 Echandelys

Tel : 04 73 72 10 67

Mail : echandelys.mairie@wanadoo.fr



Ouverture du secrétariat au public :

Les lundis et jeudis de 9h à 12h

Permanences du maire :

Les lundis et jeudis de 10h à 12h

et le samedi matin sur rendez-vous

Directeur de publication : Christian Heux

Réalisation et rédaction : Nathalie Claude, Yvette Renaudias

Parution : 2 fois par an

Diffusion gratuite sur la commune